

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers 1 fr.; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

JÉSUS SE DÉPOUILLAIT, L'ÉVÊQUE TOURNIER S'ENRICHIT...

L'exploitation de la charité

ET LA mendicité à jet continu

« Naples a un beau ciel, des sites pittoresques, des environs enchanteurs; Naples a le Vésuve, etc.; mais Naples a un fléau qui gâte tout cela. Est-ce la peste, le choléra, la fièvre jaune? Ce sont là des pestes, et j'ai dit un fléau.

« Ce fléau, c'est la mendicité... »

ALEXANDRE DUMAS

Tunis est devenue, depuis environ deux ans, une cité inhabitable. Est-ce à cause de l'épidémie cholérique récente et si meurtrière, des émeutes du Djellaz, des menées italiennes, des provocations de nos bons réactionnaires, de la crise économique qui s'aggrave chaque jour, de la vie trop chère, etc.?

Ce sont là des malheurs évidemment regrettables et difficilement supportables, mais il y a une plaie qui sévit à l'état endémique, qui prend toujours de l'extension, qui se développe sans cesse, adoptant chaque fois une forme nouvelle, gangrenant toutes les classes sociales et ne laissant pas que de tourmenter ceux qui ont à cœur la prospérité de ce pays et la tranquillité de ses habitants.

Ce fléau, comme l'a appelé Alexandre Dumas dans la relation de son premier et dernier voyage à Naples — dont nous conseillons vivement la lecture — ce fléau napolitain a pris désormais ses lettres de grande naturalisation en notre bonne ville de Thunes, héritière de la célèbre Carthage. Ce fléau, c'est la mendicité.

Et, par ce terme, nous n'entendons pas seulement parler de ces pullulants marocains et tripolitains, chassés de leur pays par la guerre, qui sont venus ajouter leurs hordes pouilleuses aux déjà trop nombreuses bédouines qui harcèlent les passants de leurs appels à la charité. Nous n'entendons point davantage grommeler contre ces loqueteux qui gravissent les étages des maisons, frappent avec arrogance à votre porte et vous tendent la main en larmoyant, quittes, si vous oubliez votre huis mi-clos, à vous soulager de quelque objet, se transformant ainsi de nécessaires en cambrioleurs avec une agilité surprenante.

Nous voulons dénoncer aujourd'hui le nombre infini, incalculable, de souscriptions, de cotisations, de ventes de billets de tombolas ou de petites fleurs emblématiques, d'appels de fonds, d'invites à contribution, demandes de pourboires ou de subventions baroques, sollicitations diverses à votre bourse dont la multiplicité croissante, inquiétante, fera certainement désertier ces rivages devenus inhospitaliers, avant qu'il soit longtemps.

Nos confrères quotidiens ont souligné, cette semaine, la réponse énervée et énergique que notre éditilé tunisoise venait d'opposer, dans sa dernière séance, aux débordantes demandes de subventions que les moindres œuvres, les plus insignifiants groupements se croyaient obligés d'adresser à

la Municipalité, sans savoir le plus souvent pourquoi, uniquement parce que le virus de la mendicité les avaient piqués.

La presse tunisienne s'est élevée à maintes reprises contre cette habitude, qui tend à se répandre de plus en plus, de profiter des journées de fêtes, pendant lesquelles le peuple se repose et se divertit, pour lâcher — le mot n'est pas trop fort — sur nos voies publiques et les endroits les plus fréquentés, tout un essaim de gracieuses quémanteuses qui vous fourrent sous le nez leur tirelire après avoir orné, de gré ou de force et à plusieurs reprises, votre boutonnière d'une « petite fleur bleue », d'un « oiseau de France », d'un « drapeau de la mutualité » ou d'un insigne quelconque dont la variété est infinie. Des primes étant offertes aux jeunes et charmantes quêteuses, c'est à celle qui harcelerait le plus les malheureux passants, leur rendant ainsi bien maussade une journée de fête.

Tracassé par ces vendeuses, vous rentrez chez vous pour vous soustraire à ces ennuis. Tout-à-coup, vous vous sentez interpellé : « Tiens bonjour! ce cher ami! » et une main vous serre vigoureusement les phalanges : « Puisque tu es là, tu vas me souscrire quelque chose pour notre société de foot-ball qui veut s'acheter un nouveau ballon! » Vous mettez la main à votre gousset et vous remettez un peu d'argent à ce « cher ami » qui, auparavant, ne daignait pas même vous regarder dans la rue, et qui vous quitte sans même vous remercier.

Deux pas plus loin, c'est encore un autre qui vous arrête et vous prie de faire un don pour son association qui organise une tombola au profit de sa caisse : lequel individu reviendra quelques jours après pour « tâcher de vous coller » quelques billets de ladite tombola.

Vous entrez chez votre coiffeur. Deux israélites, munis d'un petit sac en velours, viennent vous susurrer à l'oreille qu'une pauvre fiancée, à la veille de convoler, n'a pas le sou et serait infailliblement abandonnée de son futur si vous ne jetez pas dans ce sac de velours quelque menue monnaie... Quoique vous soyez d'une propreté méticuleuse, le garçon coiffeur se saisit de la brosse et vous étrille avec une telle ardeur que, pour avoir la paix et gagner la porte, vous êtes obligé de lui glisser quelques sous dans sa dextre qui a deviné votre geste et se tend obséquieuse.

Vous vous asseyez un instant au café. C'est le long défilé des pauvres hères faméliques, vieillards ou femmes traînant à leurs trosses une ribambelle de jeunes enfants racolés on ne sait où, des marchands de curiosités cosmopolites, des vendeurs de toutes espèces, etc., etc.

Vous rentrez chez vous ; le facteur vous a apporté votre correspondance ; gageons que la plupart des missives sont des demandes de fonds pour divers buts, aussi grotesques les uns que les autres : On veut construire une église, on veut fonder une œuvre philanthropique, on va créer un journal « sérieux », on va donner une fête

ou édifier une statue, une famille est dans le besoin, une catastrophe vient d'arriver et les victimes sont sans ressources. on va offrir un objet d'art à une personne digne d'admiration, etc., etc.

Tantôt c'est un journal qui vous envoie un ou deux exemplaires en vous affirmant carrément qu'il vous considère comme un abonné, journal qui disparaît après avoir encaissé le montant de ses abonnements. Tantôt, c'est une société qui a donné une fête, qui vous a adressé une invitation que vous n'avez pas utilisée, et qui vous envoie, quelques jours après, son encaisseur pour recevoir votre « offrande », effrontément.

C'est encore une souscription pour offrir les insignes à quelque vague nichané, une couronne pour un ami décédé ou un secours à sa veuve, un bouquet à quelque camarade dont la famille s'est augmentée d'un nouveau rejeton, un punch à un collègue nommé ailleurs, tous les prétextes sont bons à certains gens pour organiser des collectes, des souscriptions, pour ramasser de l'argent et le destiner à une visée plus ou moins plausible.

Et si, pour nos concitoyens riches, cette mendicité réitérée et peu ou prou masquée est un ennui auquel ils ne peuvent souvent, de par leur situation même, se soustraire, pour les autres; pour les pauvres gens, pour ceux qui arrivent difficilement à joindre les deux bouts, pour ceux qui tirent le *Chitane* par la queue, pour les malheureux étiquetés aisés ou riches et qui, en réalité, se passent de dîner parfois, c'est un véritable malheur que cette recrudescence de mendigots.

En aurons-nous bientôt fini avec ces harcèlements continuels, et faut-il vraiment qu'il y ait des gens sur la terre dont l'unique préoccupation est de soutirer de l'argent à leurs semblables? Y aurait-il des personnes douées d'assez de fermeté pour répondre par un refus net et catégorique à toutes ces escarcelles tendues, afin de contribuer efficacement à la disparition progressive de cette plaie nouvelle?

Plus de quêtes religieuses ou philanthropiques, plus de souscriptions pour des enfantillages! Assez, assez!!

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

Bravo, messieurs de la police!

Nous espérons bien que la police ne serait pas restée inactive après nos révélations de la semaine dernière sur nos excellents et sympathiques contumax qui, naturellement, courent toujours — ce qu'ils doivent être fatigués, les pauvres! aussi ferait-on bien de les arrêter vite pour qu'ils puissent se reposer un peu — et qu'elle se serait mise immédiatement à leur recherche pour ne point continuer à mériter les reproches d'un public indigné.

En effet, tout de suite après la lecture de notre journal, sur une convocation de l'un d'eux, une importante réunion eut lieu à laquelle assistaient les vingt-quatre commissaires locaux, des inspecteurs et quelques « bourriques » de premier plan. On y discuta très sérieusement des moyens à employer pour regagner la confiance publique, puis chacun ayant émis son avis, finalement une grande résolution fut prise et des ordres très sévères furent donnés pour... arriver à coffrer sans retard les malfaiteurs en délicatesse avec dame Thémis, allez-vous penser?

Vous n'y êtes pas, oh! mais pas du tout, pour faire... surveiller nos rédacteurs et leurs familles!!!

Ah! ça, est-ce que l'honorable Directeur de la Sûreté Publique nous prend pour des Dunoyer,

Qu'il soit bien persuadé que nous n'avons aucune relation avec ces messieurs, que nous n'avons forcé aucune caisse et n'avons même pas l'intention d'aller cambrioler le coffre-fort de la Banque de l'Algérie pour lui soutirer les millions qu'elle nous a soustraits par un moyen peut-être légal mais assurément fort peu honnête.

Si nous nous livrions à ce cambriolage, nous sommes certains que tous les honnêtes gens qui ont dû passer sous les fourches caudines de cette banque d'émission, qui a la prétention de se gorger de nos dépouilles, applaudiraient des deux mains, mais ils trouveront que la police a mieux à faire que de distraire des agents pour surveiller des journalistes qui lui ont craché quelques vérités qui avaient besoin d'être dites, car il est véritablement scandaleux de constater qu'elle n'arrive pas à arrêter les malfaiteurs que nous lui avons désignés et qui pourraient être pris en huit jours, si elle le voulait. Mais voilà, peut-être ne le veut-on pas et alors elle ne marche pas, elle a, comme on dit vulgairement, les pieds nickelés. Doux pays, dirait Forain, pour les malfaiteurs de marque — sans jeu de mots.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Un évêque. — Les gisements d'El-Aroussa forment l'objet de quatre permis de recherches désignés sous les noms de Knana, Messilliane, Madjoubia et Siliana.

Ces permis sont passés entre les mains de M. Tournier, évêque à Tunis, dont la fortune est considérable, et qui s'occupe, comme c'est son droit, d'affaires industrielles et immobilières dans lesquelles il a consacré des capitaux importants.

Voilà au moins un évêque qui ne passe

pas son temps à lire son bréviaire ou s'égrener un chapelet. Les biens d'ici-bas ne sont pas pour lui chose indifférente. Les temps sont bien changés depuis Jésus-Christ!

Mouvement judiciaire. — MM. Parroche, procureur de la République près le tribunal de première instance de Lectoure, et Cordier, juge au tribunal de première instance de Grenoble, sont mis à la disposition du Ministère des Affaires étrangères pour continuer leurs services près les tribunaux consulaires français au Maroc en qualité d'officier consulaire.

Tous les deux sont d'anciens magistrats algéro-tunisins. Nous les félicitons sincèrement, notamment notre ami M. Cordier.

M. Tridon veut être amnistié. — On sait que MM. Tridon et de La Charrière, directeurs de feuilles réactionnaires tunisaises, l'une quotidienne, l'autre bi-hebdomadaire, ont été poursuivis pour outrages à un agent diplomatique, en l'espèce M. Des Portes de la Fosse, ancien délégué à la Résidence Générale.

Mécredi dernier, la *Dépêche* nous informait que cette affaire, évoquée la veille au Palais de justice, avait été renvoyée au 29 juillet prochain.

Le soir même, M. H. T. reproduisait cette note du journal du matin en s'étonnant que nous transcrivions littéralement :

« Il convient de penser que d'ici là, la loi d'amnistie permettra de rayer du rôle cette affaire, qui n'aurait jamais dû être engagée. » (!!!)

Il attend et il espère l'amnistie, comme les juifs attendaient le Messie, le bon confrère, qui, l'été dernier, lors de l'incarcération d'un de nos anciens collaborateurs, demandait, très peu charitablement; « Mais, et M. Lacroix, où est-il? »

Nous savions que nous ne comptons pas trouver en ledit confrère un ange de bonté, mais nous ne voulons point néanmoins lui garder rancune du désir si peu confraternel qu'il exprimait de nous voir bouclés.

Nous saurons même être plus débonnaires que lui et nous formulons le vœu de voir réaliser son souhait d'être absous avant tout jugement par une amnistie.

Autour d'une nomination. — La presse réactionnaire de Tunisie ne cesse de nous ressasser les oreilles au sujet de la nomination de M. le docteur Vaquier comme médecin spécialiste de l'Amicale des agents de police, et jette les hauts cris, affirmant que ce praticien a déjà su tirer profit de son récent mandat de délégué à la Conférence Consultative.

La réalité est toute autre. L'Amicale de la Police, comme toute association mutualiste, avait besoin, depuis longtemps, de médecins spécialistes pour son œuvre d'assistance édictée par ses statuts. Son choix s'était porté sur cet homme de l'art, très connu pour sa science et son dévouement.

Le hasard a voulu que la nomination du docteur Vaquier comme médecin de la Société coïncidât presque avec son entrée à la Conférence. La partie est trop belle pour nos réactionnaires et ils ne se font point faute d'en profiter. Ils vitupèrent sur nos toits que ce délégué pratique de trop bonne heure l'ingestion de l'assiette au beurre et qu'il a la mâchoire vorace.

La vérité est surtout celle-ci : le docteur Vaquier n'étant ni un cléricain, ni un rétrograde, mais un bon et ferme républicain, ces messieurs veulent, suivant leur élégante expression, « lui limer les dents. »

Être républicain sincère est un crime aux yeux de nos confrères de l'opposition quand même. S'il s'agissait de l'un des leurs, ils n'auraient pas assez de félicitations à lui adresser chaque fois qu'il réussit à tirer la couverture à lui.

Le bout de la lorgnette....

Rien à se mettre... sous la plume. — Depuis une ou deux semaines environ, en Tunisie, la politique chôme, les

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

nouvelles à sensation font défaut, la cour d'assises a terminé sa session, l'exode estival commence, etc., etc.

Plus rien à commenter ni à développer pour le pauvre journaliste tunisien, obligé de « tartiner » quand même.

Alors qu'en France, avec les « trois ans » et la visite de Clémenceau à M. Poincaré, les journaux trouvent moyen de remplir des colonnes et des colonnes, ici, en Tunisie, pas le moindre incident à délayer et à servir chaud aux lecteurs impatients.

Où est-il donc, l'événement sensationnel qui nous remplira de joie ?

M. Trélat. — M. Trélat, l'aimable président du conseil de la Compagnie du Bône-Guelma, qui était venu passer quelques jours à Tunis, est reparti dimanche matin par la voie d'Algérie.

Dans le Nichan. — Nous adressons nos bien sincères et cordiales félicitations au commandant d'administration François Brunet, originaire de Lugrin (Haute-Savoie) qui vient de recevoir la cravate de commandeur du Nichan-Iftikhar.

Les états de service du commandant Brunet sont particulièrement brillants : il est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille de Madagascar, de Chine, Tonkin, coloniale, de la Côte occidentale d'Afrique, médaille d'argent de la Mutualité, officier du Nichan-Iftikhar, du Dragon de l'Annam, chevalier de l'Etoile noire du Bénin et, enfin aujourd'hui la cravate de commandeur du Nichan vient remplacer celle d'officier.

Derechef nos félicitations les plus sympathiques.

Nécrologie. — C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris la mort prématurée de notre excellent confrère Joseph Dagon, directeur du *Savoyard de Paris*, et le maître imprimeur bien connu de la rue Montmartre, dont les obsèques viennent d'avoir lieu à Colombes, aux environs de Paris.

Nous prions son fils Georges Dagon, sa veuve, et toute la famille, d'agréer l'assurance de la part profonde que nous avons prise à leur immense chagrin.

Passez l'été dans la Haute-Savoie et vous reviendrez avec une santé florissante.

Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris.

Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

A vendre 150 actions de la Société d'Industrie de Charbon, libérées de 50 fr. et payées de 10 fr. par action, boulevard de Courcelles, Paris.

La Question des Jeux et leur suppression en Algérie

Certains de nos confrères algériens poussent les hauts cris et parlent de tyrannie parce que les légitimes espoirs d'Algérie, ville d'hivernage, seraient anéantis par la suppression des jeux et qu'ils croient voir la Côte d'Azur contre l'Algérie dans le vote des députés !

Rien n'est moins exact, est-il besoin de le dire, que la Côte d'Azur soit pour quelque chose dans la décision prise par la Chambre des Députés, et à main levée encore, de supprimer les jeux dans toute l'Algérie. Ce vote atteint Oran et Biskra si nous ne nous trompons, car Alger, ville de Faculté, avait déjà été frappée par le vote de la Chambre qui a interdit les jeux dans toutes les villes de Faculté en France comme en Algérie.

La Côte d'Azur, par sa situation exceptionnelle, ne craint pas la concurrence nord-africaine; sa seule rivale, c'est Monaco.

Mais l'honorable député de la Seine, M. Tournade, qui a fait pendant les vacances de Pâques un voyage d'études en Tunisie-Algérie — nous avons annoncé en son temps son arrivée à Tunis — a été mis au courant, à Alger, par des personnes absolument dignes de foi, d'une honnêteté à toute épreuve, quelques-unes nanties de mandats électifs divers, sur le scandale inouï, invraisemblable objet de conversations de tous les jours dans les cafés algérois, de voir des individus notablement tarés, tout ce qu'il y a de plus tarés, jouer dans une ville comme Alger d'un privilège leur rapportant bon an mal an plusieurs centaines de mille francs par saison qui va du 15 septembre au 15 mai ! Et M. le député Tournade a dû évidemment être convaincu par les documents placés sous ses yeux puisqu'il est intervenu — et très utilement — dans la discussion sur les jeux pour demander leur suppression radicale en Algérie. Cela veut-il dire qu'Alger soit à jamais condamnée

à n'avoir pas de casino municipal, comme à Tunis, avec une direction propre et honnête, comme Nice et Tunis ?

Ce n'est pas notre avis, mais nous estimons que le Parlement a fait une saine et utile besogne, accompli une œuvre de salubrité publique en supprimant les jeux aux établissements actuels d'Alger dont certains tenanciers ne sont même pas Français, croyons-nous, ou s'ils le sont, mériteraient peu de l'être, car leur vie passée de croupier n'est qu'une longue suite de rapines à Tunis, comme à Alger, Montpellier, Vais et autres villes d'eaux et de jeux où leur passage a toujours été marqué par des scandales qui ont eu leur répercussion dans les journaux locaux.

Comme le Sénat doit dire son dernier mot pour que le vote des députés ait son effet, nous espérons que la Chambre Haute sanctionnera à main levée également la décision de la Chambre des Députés.

Le Sénat ne voudra pas couvrir de sa haute autorité l'exploitation des jeux telle qu'elle est comprise à Alger par les hommes qui les exploitent et qui n'ont encore un coup d'autres titres à faire valoir qu'une longue série de larcins, à telle enseigne qu'ils ont dû fuir la plupart des villes où ils exerçaient trop fructueusement leurs remarquables talents de prestidigitateurs.

Et ce sera justice, comme on dit au palais.

Dans nos prochains numéros nous publierons le compte rendu in-extenso du débat sur les jeux avec les réflexions que sa lecture nous a suggérées au point de vue local, surtout en ce qui concerne le personnel étranger, trop abondant, et les pourboires.

Voici le texte de la loi votée pour la répression des jeux dans les tripots clandestins.

L'article 410 du Code pénal est ainsi modifié :

Seront punis d'une peine d'emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 200 à 10.000 francs :

Ceux qui auront tenu une maison de jeux de hasard et y auront admis le public, soit librement, soit sur la présentation des intéressés ou affiliés ;

Les banquiers de cette maison ;

Tous ceux qui auront établi des loteries non autorisées par la loi ;

Tous administrateurs, préposés ou agents de ces établissements ;

Le tribunal pourra en outre prononcer, pour une durée de cinq ans au moins et de dix ans au plus l'interdiction de tout ou partie des droits civiques, civils et de famille énoncés en l'article 42 du présent Code, sans préjudice des incapacités résultant du décret de 1852, article 15, paragraphe 11.

Il pourra également prononcer l'interdiction de séjour prévue à l'article 19 de la loi du 27 mai 1885.

FANTASIES POLÉMIQUES

Auri sacra fames !

Alors, c'est vrai, Kalaâ-Djerda baisse ? Personnellement, ça me laisse froid, mais je ne vois que gens affolés par cette dépression partielle du marché minier auprès de laquelle, gémissent ces pauvres diables d'actionnaires, celle de la Mer Caspienne n'est que de la gnognotte.

Cette panique djerdo-financière développe chez beaucoup de personnes l'instinct de la conserv... pardon !, de la conversation ; on palabre ferme ; au Café de Tunis et ailleurs ; les malins affirment, supérieurs : « J'avais toujours prédit que le débâcle ne tarderait pas... » cependant que la confiance des gogos ne se dégoûte pas encore des filous phosphatifières.

(Typo, ne composez pas filons.)

Le seul côté joyeux de ces fluctuations, c'est qu'elles bousculent les théories chères aux économistes dévoués à M. Bellot ; le krach démolit leurs croques ; ils se contredisent avec malaise, ils pataugent et l'on sent que dans toute cette hiStuart, le moindre grain de *Muu* ferait mieux leur affaire.

Leur veau d'or n'est plus debout, on l'a entouré de trop de carottes ; fini de rire. Des esprits honnêtes s'en réjouissent, pen-

sant voir la fin d'une immoralité exploitation. C'est méconnaître la pérennité de la bêtise humaine. Mais en attendant que la confiance renaisse (?), les phosphatiers font grise Mine.

En vain les lanceurs mettent en avant les noms des financiers italiques et des administrateurs parisiens qui cautionnent leur entreprise, la petite épargne grogne : « A beau nantir qui vient de loin ! ». Et les optimistes qui nous promettent la hausse à Noël ne peuvent empêcher la baisse de choir.

Le Kef-Souétir oscille de la cime à la base ; le Sif se complait à une gigue inquiétante ; et les désabusés murmurent : « Magni-fontein, je ne boirai plus de ta belle eau ! »

La dégringolade est telle qu'elle a nécessité la présence à Paris et ailleurs des plus crânes des agioteurs belloteux, les Rois des Valeurs ; leurs silhouettes épouvantent les pâles tripoteurs qui passent leur existence rue Vivienne et Place de la Bourse (de Lutèce), et pour qui (excusez cette Buffonnerie), le péristyle c'est l'homme.

Elles se dressent terrifiantes, prometteuses des irrémédiables faillites, et

Leurs mains sur les bourses laissent flatter les robes !

Un alexandrin de mon cru pour finir ce pamphlet, excusez du peu, signor Dégani :

PAUL-LOUIS FOURRIER.

Aux Délégations Financières

Le taux de l'escompte de la Banque de l'Algérie. — Énergiques protestations des Délégations Financières

Nous avons publié, à plusieurs reprises, des protestations des groupements commerciaux de différentes villes du département contre les mesures abusives et injustifiées prises par la Banque de l'Algérie.

Pour obtenir le renouvellement de son privilège, la Banque a consenti quelques sacrifices, d'ailleurs bien légers, si on les met en regard des bénéfices considérables qu'elle réalise. Elle entend aujourd'hui faire supporter ces sacrifices aux commerçants, aux in-

C'est là une méthode inacceptable. Le devoir d'une banque d'Etat est de favoriser l'essor économique ; la Banque de l'Algérie paralyse cet essor ; elle adopte vis-à-vis de ses clients des attitudes capricieuses qui ont provoqué et qui provoquent, à tout instant, des ruines et des désastres. Il est temps que cette situation prenne fin et que la Banque revienne à une plus saine conception de son rôle. Après les groupements commerciaux, les Délégations Financières viennent de protester énergiquement contre l'attitude de la Banque. Il y a lieu d'espérer qu'il ne sera pas nécessaire d'aller plus loin. Quant à nous, notre devoir est de défendre le commerce ; nous ne faillirons pas à ce devoir.

A. SERVIER.

(La Dépêche de Constantine)

Voici le vœu adopté par les Délégations Financières :

Vœu adopté par la Délégation des Colons

Le vœu suivant a été déposé à la séance des non-colons du 19 mai par MM. Petit, Vérola, Hue, Dessours, Morinaud, Cuttoli et Zévaco :

« Considérant que, dans des conditions économiques absolument favorables, la Banque de l'Algérie a cru pouvoir élever le taux de son escompte au chiffre invraisemblable de 6 0/0 ;

Considérant que tout le commerce algérien, ému de cette mesure ruineuse pour lui, a protesté par les Chambres de Commerce, les Syndicats Commerciaux et les corps élus ;

Que, sollicités d'expliquer et de justifier une mesure aussi anormale, les directeurs de la Banque ont fourni des arguments, les uns sans portée, les autres contraires à la vérité ;

Considérant qu'il est inadmissible qu'une banque d'émission jouissant d'un privilège exorbitant puisse, sans contrôle et sans nécessité justifiées, augmenter le taux de son escompte dans des conditions aussi cruelles pour le commerce ;

Considérant, d'autre part, qu'il est inadmissible qu'une banque d'émission puisse avoir des taux officiels et des taux occultes, favorisant ainsi les uns au détriment des autres ;

Que la Banque de l'Algérie doit être une banque régulatrice et qu'elle doit avoir des règles applicables à tous ses clients ;

Les soussignés émettent le vœu :

1- Que le taux de la Banque soit ramené au taux de 4,5 0/0 ;

2- Que la Banque de l'Algérie ne puisse modifier le taux de l'escompte qu'en cas de nécessité absolument justifiée ;

3- Que le taux de la Banque soit uniformément appliqué à tous ses clients indistinctement ;

4- Qu'une commission de contrôle soit instituée pour donner son avis sur les modifications à faire subir au taux de l'escompte et veiller à ce qu'elle ne se livre pas à des opérations antistatutaires.

Ce vœu a été renvoyé à la première commission, qui a présenté à la Délégation, à sa séance du 27 mai, un rapport de M. Déraud.

Nous nous demandons ce que font nos Confédérés pendant que la Banque de l'Algérie nous saigne à blanc !

Evidemment, rien. N'est-ce pas sa mettre habilement un fil à la patte de quelques-uns ?

Et alors on peut se permettre de prêter des trois millions sur des garanties hypothétiques, le public n'est-il pas là pour boucher les trous ?

LA HERNIE

ET LES AFFECTIONS ABDOMINALES

Nos lecteurs ont pu lire dans la *Petite Tunisie* du 20 mai une intéressante chronique consacrée au traitement de la hernie et des affections de l'abdomen, par notre éminent collaborateur, le docteur J. Bossard, de la Faculté de Médecine de Paris.

Ce distingué praticien concluait très nettement à la nécessité d'un traitement sérieux et indiquait la méthode Claverie comme la seule présentant les qualités de sécurité et d'efficacité désirables.

Nous nous faisons un plaisir d'informer nos lecteurs que M. A. Claverie est actuellement de passage en Tunisie et nous engageons vivement toutes les personnes qui souffrent de *hernies, efforts, descentes, maladies du ventre*, ainsi que toutes les dames atteintes de *reins-moules, déviations ou déplacements utérins*, etc., à profiter de la trop rare présence parmi nous du renommé spécialiste de Paris, pour se rendre à ses visites avec la certitude d'obtenir un soulagement immédiat et définitif à leur souffrance.

M. CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h. et fera l'application de ses merveilleux appareils à :

SOUK-AHRAS, mardi 3 juin, Hôtel d'Orléans ;

SFAX, jeudi 5 et vendredi 6, Grand Hôtel ;

KAIROUAN, dimanche 8, Splendid-Hôtel ;

SOUSSE, lundi 9 et mardi 10, Grand Hôtel ;

BIZERTE, mercredi 11, Grand Hôtel ;

TUNIS, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15, Grand Hôtel de Paris.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme. — Bas pour varices. — Orthopédie, Prothèse. — A. CLAVERIE, 234, Faubourg St-Martin, Paris.

ORGANISATIONS CENTRALES

GROUPE SOCIALISTE AU PARLEMENT

SEANCE DU 15 MAI 1913

Obsèques du citoyen Ducarouge

Le citoyen Charles Dumas qui, avec Bouveri, a représenté le groupe aux obsèques du citoyen Ducarouge dit combien elles furent imposantes.

Profondément ému par la perte d'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, le groupe adresse à la veuve, à la famille du citoyen Ducarouge l'expression de ses plus vifs regrets et de ses respectueuses condoléances.

Amnistie

Le citoyen Rognon demande au groupe de rechercher comment pourrait être hâté le dépôt et le vote du projet de loi relatif à l'amnistie adopté par la Chambre.

Après intervention des citoyens Vaillat, Willm, Goniaux, Sixte-Quenin, Mistral, Bracke, Guesde, il est décidé qu'une délégation composée de citoyens Rognon, Sixte-Quenin, Willm fera une démarche auprès de la Commission du Sénat pour la prier de hâter le dépôt de son rapport ; la délégation s'emploiera également auprès du Gouvernement en vue d'obtenir à certaines catégories visées par l'amnistie une application anticipée de cette mesure.

Enquête algérienne

Le citoyen Charles Dumas, membre de la Commission chargée par le groupe d'enquête sur les conditions de l'indigénat dans l'Afrique du Nord, rend compte de sa mission. Il indique la méthode qui lui paraît la meilleure pour utiliser les observations et documents recueillis.

Le groupe se rallie à sa manière de voir et décide qu'elle sera mise en application dès que le citoyen Lagrosillière, dont l'enquête n'est pas terminée, sera de retour à Paris.

Crock-Notes

Concours

Un concours pour l'admission dans le personnel des Agents stagiaires de l'Administration des Travaux Publics s'ouvrira à Tunis le 7 juin 1913 et un autre pour l'admission dans le personnel des Géomètres-arpenteurs du Service Topographique s'ouvrira également à Tunis le 7 août 1913.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la Direction générale des Travaux Publics.

Nichan-Iftikhar

Nous adressons nos sincères félicitations à notre ami M. Ghobas Vial, sous-maire en chef de la *Depêche Tunisienne* et président de l'Union Française, qui vient d'être fait officier du Nichan-Iftikhar.

Cette promotion bien méritée a été fêtée en un punch amical, mardi dernier, auquel assistaient la rédaction, l'administration et le personnel de la *Depêche* au grand complet.

Souk-Ahras

Si nous en croyons les bruits qui courrent, nous ne pas s'attendre à Souk-Ahras lors des prochaines élections au Conseil général.

On sait que la désignation de Souk-Ahras fut partie de la série sortante et que M. le docteur Chada a l'intention de demander aux électeurs le renouvellement de son mandat. Mais contrairement à ce qui s'est passé précédemment, il aura non pas un, mais plusieurs concurrents.

Tout d'abord, notre ami, le citoyen Giovannelli, se présentera sous les auspices du parti socialiste unifié, puis notre confrère, M. S. Chiffa, directeur du *Réveil*, et enfin M. le docteur Mesguiche arborera le drapeau radical-socialiste. Soit quatre candidats.

Qui donnera la timbale ? Les paris sont ouverts.

Au B-G.

La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Alger et Prolongements a l'honneur d'informer le Public que, par décision en date du 22 mai 1913, M. le Directeur général des Travaux Publics de la Régence de Tunis a homologué la proposition relative à l'affiche du 15 avril 1913, ayant pour objet d'apporter certaines modifications aux conditions particulières d'application du Tarif Spécial P.V. n° 22 bis (amendements et engrais), visant le laçage des wagons.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

SERVICE DES DOMAINES

MISE EN VENTE

des terrains déclassés de la Gare de Tunis-Nord

AVIS

Le 23 juin 1913, à 9 heures du matin, dans une des salles du Palais des Sociétés Françaises à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des terrains déclassés de la gare d-Tunis-Nord.

Il sera mis aux enchères tout lot pour lequel un amateur aura offert antérieurement à la vente ou offrira en séance une mise à prix égale à celle indiquée à l'adjudication du 15 avril et majorée de cinquante pour cent. Cet amateur sera déclaré adjudicataire pour cette mise à prix si, en séance, elle n'a été l'objet d'aucune enchère. En cas d'enchère le lot sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

La vente aura lieu sur les bases du précédent cahier des charges.

L'Etat renonce toutefois pour cette séance d'adjudication, au droit qu'il s'était réservé antérieurement de remettre aux enchères, sur le montant cumulé des mises à prix ou des enchères offertes, l'ensemble des lots formant l'un des six lots décrits au cahier des charges du 15 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Agriculture (Service des Domaines).

AVIS

Mme Schellenberg, ex associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une crémèrie ayant pour titre : *Au Déjeuner parisien*, 1, rue d'Anglet-terre, près de la Gare et de la Poste. Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

SPECTACLES & CONCERTS

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Ce soir, mardi 3 juin :

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

STÉPHANE REVOLON

Successor de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse
OUTILS AGRICOLES
FONTE, FER ET ACIER

Syndicat de la mine du Djebel-Trozza

Société Anonyme, au capital de 1.000.000 fr.
siège social à Tunis
Rue d'Espagne, 5

MM. les actionnaires du Syndicat de la Mine du Djebel-Trozza sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le lundi 30 juin 1913 à 9 heures du matin, au siège social, à Tunis, rue d'Espagne, 5.

ORDRE DU JOUR

Election d'un administrateur en remplacement de M. Raul, démissionnaire.

Election de nouveaux administrateurs en remplacement de ceux dont le mandat est arrivé à expiration.

Nomination de commissaires aux comptes.

Questions diverses.

Conformément à l'article 32 des statuts, les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale devront déposer leurs titres seize jours au moins avant la dite assemblée générale :

1°) au siège social de la Société ;
2°) dans les caisses du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ou de tous autres établissements financiers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira
TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. —
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés. —
Service spécial d'expédition immédiate.
Conditions avantageuses pour Sociétés.
Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS
Pianos PLEYEL
et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs
à 15 francs par mois
Machine à écrire "DACYLE"
300 francs avec facilité de paiement

Mesdames HEMAGÈNE TAILLEUR

Quart. :
**Epoques Douleuruses,
Irrégularités,
Retards, Suppressions,**
Soul produit scientifique adopté
par les Hôpitaux de France et de l'Étranger
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe,
Anc. Professeur à l'École de Médecine, Hôpital
des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.
La FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.25
P. mandat 2.25. Brochure explicative gratuite. Demande
adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.).

Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A
GENERAL ACOUSTICON COMPANY,
6, Rue de Hanovre 6, PARIS

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALONI, Propriétaires
5, rue de la Casba, 5
près la Place de la Bourse au 1^{er} étage
TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE
Spécialité des Ravioli et Cassate
Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples
Vin de Piémont — Vin du Chianti

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire
9, Avenue de Carthage — Tunis
Repas à la carte et à prix fixe.
Pension : 55 francs

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

MAGASINS GÉNÉRAUX

ET
ENTREPOT RÉEL
de Tunis

Entrepot réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

Lire
L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne
10, Boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles
8, Boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre
20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris



Chemins de fer de Paris à Lyon
et à la Méditerranée

Cartes d'excursions (1^{re}, 2^e et 3^e classes)
Individuelles ou de famille dans le
Dauphiné, la Savoie, le Jura,
l'Auvergne et les
Cévennes

Emissions dans toutes les gares du réseau, du 15 Juin au 15 Septembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un aller et retour, avec arrêt facultatif entre le point de départ et l'une des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1^{re} classe ; 0 fr. 045 en 2^e classe ; 0 fr. 03 en 3^e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2^e carte : 40 o/p ; 3^e carte : 20 o/p ; 4^e carte : 30 o/p ; 5^e carte : 40 o/p ; 6^e carte et les suivantes : 50 o/p.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressé avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, trois jours à l'avance dans les autres gares.

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France
à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ; chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrière, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, An-nemasse, etc., etc.

Imprimerie spéciale de la
Petite Tunisie Socialiste.
Le gérant, D. V. SCIALOM,

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Drôguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'Horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montal-tecci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

G. r. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset. Champignons et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSEIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

Pavillon BEAU - SÉJOUR
Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISHEL
Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

AU BON MARCHÉ

CATANIA & CUCHET
TUNIS — 24, avenue de France, 24 — TUNIS

Actuellement Grande Mise en vente des

NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Exposition Générale de Soieries

Rayon de Confections pour Dames
Occasions exceptionnelles

Un lot de Costumes tailleurs pour dames en toile unie ou ruyée. Valeur 20 à 35 francs. 9 90
Sacrifié le costume. 19,75, 12,90 et

Prix défiant toute concurrence

Grande mise en vente de 1.000 coupons de soieries unis et fantaisie avec des rabais considérables.

VOIR NOS ÉTALAGES

Etablissements OROSDI-BACK

Société Anonyme : Capital 10.000.000 de francs — Siège Social : PARIS

GRANDE VENTE RÉCLAME

RAYON DE TISSUS	RAYON DE BONNETERIE	RAYON de CHAUSSURES
Batiste fantaisie p peignoirs, nouv. dessins. Le mètre 0 35	Chemises pour hommes simi-tussor avec et sans cols. La pièce... 2 95	Sandales américaines, chèvres, doublées peau, cousues main, garanties 28 à 35 35 à 38
Mousseline laine, très belle qual. avec bande véritable bulgare. Le mètre... 1 45	Caleçons zéphyr pour hommes qualité garantie à l'usage. La pièce... 2 25	21 à 27 3,25 28 à 35 3,75 35 à 38 5,75
RAYON DE LINGERIE	Rayon d'Articles de Voyage	Souliers Derby, chevreau marron formes américaines et française pour dames, de 35 à 42... 8 25
Parures batiste garnies dentelle de fil et large réclame... 3 45	Sacs de voyage Pega forme City monture nickelée. La pièce 4,25, 4,95	13 & 15, rue Es-Sadikia 2, rue d'Allemagne 22, rue d'Italie
Draps de lit bon métrés 2.40x3.25 200x300	Malles dites de réclame, en bois, formes plate et bombée et doubles serrures. La pièce 6,75 10,25 ct. 13 50	Grands Magasins de Nouveautés et Bazar — TUNIS — Succursale à BIZERTE
PRIX : 6,95 5,45		

Prix Fixe GALERIES SIMON Occasions remarquables

MAISON DE CONFIANCE VENDANT TOUT BON ET TRÈS BON MARCHÉ
TUNIS - 8, rue d'Italie — GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS — 8, rue d'Italie - TUNIS

MARDI, 3 juin 1913, et jours suivants Grande Vente-Réclame des Nouveautés de la Saison

APERÇU DE QUELQUES PRIX :		
Batiste foulard, dessins haute nouveauté. Sacrifiée. Le mètre... 0 35	50 pièces de Broderie anglaise, festonnée, pour robes et chemisettes. Vendu au prix extraordinaire de 2 45	Toile Shantung, garantie fil de lin, gros grains et grains fins, en écarue seulement, largeur 140. Le mètre... 3 75
Alsacienne batiste simili laine, dessins riches. En réclame, le mètre... 9 60	Rayon spécial de broderie anglaise riche, avec applications et feston Irlande, Venise, Cluny, grande et petite largeur, choix incomparable de crêpe et crépon blanc, plumetis, voile coton, nansouk et linon blanc et couleurs pour lingerie et chemisettes vendus à des prix modérés.	Voile Salomé, largeur 110, pour robes de ville, nuances de la saison... 2 25
Haïk coton, rayures couleurs et tout blanc. Le mètre... 0 30	Percale d'Alsace, bordure bulgare et crêtonnette de Mulhouse, bordure sujets pour tabliers, garantie grand teint. En réclame, le mètre... 0 65	Libellule tissu tombant, qualité souple et brillante, largeur 110, toutes nuances. Le mètre... 2 45
Crépon uni pour peignoirs et robes d'enfants, coloris blanc, crème, banane, rose, ciel, mauve, nattier, marine et noire. Sacrifiée, le mètre... 0 65	Pongées coton, impressions foulard, traitement soierie. Le mètre... 0 95	Radium tissu flou, impressions bonquets bulgares, bande garniture en quatre tons, largeur 110. Le mètre... 2 90
Mousseline de laine, dessins nouveautés classiques et bulgare, garantie au lavage. Le mètre... 1,50, 1,40 et 4 25	Mousseline de laine, grande largeur 120, bande tukes-tan, haute nouveauté. Le mètre... 1 90	Crépon Azax, tissu nouveauté de la saison, toutes nuances, 3 90
Coutil garçonnet, bonne qualité, dispositions variées. Le mètre... 1 10	500 Toile de Vichy, bonne qualité, largeur 100, dessins unis, rayés, écossais et damiers assortis. Valeur 1.10. Sacrifiées le mètre... 0 75	Crêpe annamite, tissu gros grains très souple pour costumes et chemisettes, dernière nouveauté, grande largeur. Le mètre... 5 75
200 pièces Mousseline liberty, grande largeur, pour rideaux de campagne. Valeur 0 60. Le mètre... 0 35	Charmante beau tissu ssuple p. robes et corsages, coloris mode. larg. 110. Le mètre... 5 75	Grand assortiment de Foulard et Radium imprimés, Soieries flou pour robes drapées et Soieries nouvelles pour Jaquettes à des prix très avantageux.
	Verita- Shantung chinois, couleurs et ble blanc, tout soie, coloris de saison, largeur 0,70. Le mètre... 6 75	Choix immense d'Ombrelles pour dames et fillettes, formes nouvelles et classiques à des prix incomparables.
	Shantung écar, côte de cheval, pour robes tailleur, larg. 0,70. Le mètre... 6 75	Nous recommandons particulièrement notre rayon de Confections et Lingerie pour Dames où se trouve actuellement exposé un grand assortiment de PEIGNOIRS, JUPONS et CHEMISETTES à des prix extraordinaires.
	Shantung écar, gros grain, garanti exotique, larg. 0,70. Le mètre... 4 90	
	Tussor de Chine, largeur 0,85, qualité extra. En réclame, le mètre... 1 95	

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sûreté pour Mines

Fabrique à Borgel, route de La Goulette

TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs

Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAIX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encasements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage

ou Commission quelconque, constituant un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie; 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnettes

14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAIX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit

CHANGÉ DE MONNAIES

Garde de Titres et Objets précieux

Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICRI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAIX

Adresse Télég. : Maritime-Tunis

Téléphone 74

TUNIS — 5, Rue St-Charles, 5 — TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

C^{ie} de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.

de PALERME, tous les mercredis à 9 h. 10 matin.

de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.

de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdiia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Danquerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

R. WALLUT & C^{ie}

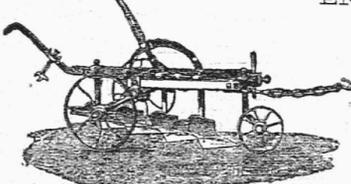
(R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés)

99, rue de Portugal — TUNIS

Déchaumeuse RICHTER

SOCS ET VERSOIRS

EN ACIER



Catalogue spécial franco sur demande

DANS TOUS LES CAFES EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent

TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitrées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-moules assure. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée 130, rue de Montpellier, et rue du Caire. — Téléphone 190.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 50 ans. — Opérations de banque. — Escomptes, Recouvrement. — Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. — Garde de titres. — Paiement de coupons. — Paiements télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de coffres-forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe. — Un an à 4 ans 3 0/0. — Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille

à Saint-Cergues (H^{te}-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour

Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Volpans. Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, Genève, etc.

Condition spéciales pour Famille

Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H^{te}-Savoie

ou au Journal pour les renseignements.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les HUILES MINÉRALES AMÉRICAINES

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

et reconnaissent TOUS la SUPÉRIORITÉ des LUBRIFIANTS FABRIQUÉS par la

"VACUUM OIL COMPANY"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

MAISON A. MODIGLIANI

AGENT GÉNÉRAL ET DÉPOSITAIRE POUR LA TUNISIE :

5, rue Saint-Charles — TUNIS

Téleg. Import-Tunis

Téléphone : 0 74

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

TUNIS — 94, rue de Portugal angle rue de Belgique

Plantes médicinales. Produits chimiques, Eaux minérales

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



Pour tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & C^{ie}

Avenue de Carthage — TUNIS

Boulangerie-Pâtisserie Confiserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449

WAGNER & C^{ie}

Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

BRIOCHEs, CROISSANTS, ZWIEBACKS

Crissini de Turin — Nouilles fraîches

PÂTISSERIE DE PREMIER ORDRE, CONFISERIE & CHOCOLATS DES PREMIÈRES MARQUES

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

Dépôt exclusif des Produits Alimentaires antidiabétique de la GLUTINERIE St-Louis de Marseille.

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE

Clinique Vétérinaire

BONNEFAYE, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour Chevaux et Chiens

ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, garage, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à possive et poulailler, le tout en bon état.

27 000 francs.

S'adresser à M. Armand LOUP au dit lieu.

Demands d'emplois

Un ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, irait à l'importe où. S'adresser Bar Gondal, rue Marchéschaux.

Petite Correspondance

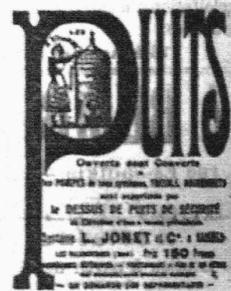
Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile.

Journal.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



BENGALINE

PEINTURE

email perfectionnée

DÉPOT:

Droguerie Nationale

Drèche Père et Fils

6, rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant:

J.-C. BONICI

Rue d'Alger, 11

TUNIS